

Aborder l'hiver



NOVEMBRE

T° moyenne : 6,1 °C
(de 0,9 à 10,4) °C

T° maximale :
8,9 °C (12,8) °C

T° minimale : 3,5 (-1) °C

Quantité de précipitations :
68,3 (de 11 à 174,6) mm

Nombre de jours
de précipitations : 18
(de 7 à 27) j

Heures d'ensoleillement : 63
(de 21 à 136) h

Jours d'orages : 3 j

Jours de neige : 2,4 j

DECEMBRE

T° moyenne : 3,3 °C
(de -5,6 à 7,5) °C

T° maximale : 5,5 °C
(de -0,2 à 9,3) °C

T° minimale : 0,8 °C
(de -5,3 à 5,6) °C

Quantité de
précipitations : 69,2
(de 6,8 à 171,9) mm

Nombre de jours
de précipitations : 20
(de 6 à 30) j

Nombre d'heures
d'ensoleillement : 45
(de 10 à 102) h

Jours d'orages : 2 j

Jours de neige : 4,6 j

Novembre

Décembre

Conditionnement du miel

De nombreux apiculteurs n'ont pas eu le temps de mettre leur miel en pot durant la saison et l'ont stocké dans des seaux ou des fûts. C'est à cette période de l'année, lorsque les ventes se développent suite à l'arrivée des mauvais jours, qu'il faut retravailler le miel pour le mettre en pot. Comme nous l'avons vu, si le miel a été bien cristallisé, il n'est pas question de le refondre mais seulement de l'assouplir. Si la cristallisation est défectueuse, une refonte et un ensemencement seront nécessaires. Vous pouvez vous référer pour cela aux fiches techniques publiées dernièrement.



Novembre

Décembre

Rangement et entretien

Normalement, les travaux au rucher sont terminés. Vient alors le rangement du matériel, et avant cela son nettoyage et sa désinfection en cas de constat anormal (mortalité inexplicquée...). Le guide de bonnes pratiques apicoles donne une série d'informations à ce propos tant sur le tri des cadres et leur conservation que sur la refonte des cires. Nous vous conseillons donc de vous y référer.

Novembre

Décembre

Marché de Noël

Qui dit marché de Noël dit étals couverts de miel, de produits à base de miel comme le pain d'épices, de choco au miel, de miels agrémentés de fruits secs... Les bougies en cire y trouvent aussi parfaitement leur place. Certains apiculteurs se sont même spécialisés dans cette fabrication. Les moules originaux sont très recherchés et se vendent souvent cher. Certains s'amuse même à en confectionner eux-mêmes. L'hydromel vient compléter la gamme. Ici, les apiculteurs font souvent appel à un sous-traitant qui produit ce breuvage « à façon » au départ de leur miel. Ce n'est naturellement possible que pour de grandes quantités.

Attention, car il faut un agrément particulier pour vendre tous ces produits. Vous n'êtes producteur primaire que lorsque vous commercialisez vos propres produits non transformés. Renseignez-vous si vous souhaitez commercialiser d'autres produits. Les démarches nécessaires à l'installation en tant que particulier sont reprises sur le site du SPF économie : http://economie.fgov.be/fr/binaries/1_11_FR_tcm326-66900.pdf





OBSERVATIONS

Au jardin, n'oubliez pas de profiter des derniers beaux jours pour planter vos bulbes à floraison printanière ainsi que des arbres et des haies qui apporteront du nectar et du pollen à la bonne saison. C'est également la période pendant laquelle on peut nourrir les oiseaux qui restent chez nous comme le rouge-gorge.

Si nos abeilles hivernent, d'autres espèces hibernent : loirs, ours, certaines espèces de grenouilles, de chauves-souris et de tortues, et bien sûr les hérissons. La température que vous trouverez sous le couvrecadres vous donne une indication de l'activité de vos colonies. Le lange vous permet de voir où se trouve la grappe.



A cette période de l'année, on va trouver peu de fleurs, mais certaines espèces de bruyères font exception à la règle et peuvent donner des taches de couleur dans nos jardins.

La neige constitue un bon isolant mais il ne faut cependant pas hésiter à dégager les trous de vol si nécessaire.



Stanslô Szóke

Novembre

Décembre

Traitement hivernal

Vu la situation en matière de varroase qui met clairement en évidence un nombre élevé d'acariens, un traitement hivernal s'impose. Il ne reste pas d'autre alternative que l'acide oxalique qui est utilisé depuis de nombreuses années. On peut constater que cette situation est la même dans de nombreux pays européens, et l'on trouve ainsi de nombreuses applications de ce produit sur des sites comme le réputé site du Liebefeld : <http://www.agroscope.admin.ch/imkerej/00316/00329/02081/index.html?lang=fr> ou encore sur le blog vétérinaire français Apivet : <http://www.apivet.eu/Traitementdelavarroose.html>

Aujourd'hui, il existe trois médicaments vétérinaires à base d'acide oxalique dans l'Union européenne. Le produit espagnol Ecoxal n'est pas disponible en Belgique. Le choix peut donc se porter sur le nouvel Api-Bioxal agréé en Italie depuis cette année (http://www.cari.be/medias/permanent/apibioxal_depliant_2011.pdf) ou sur BeeVital Hive clean produit en Autriche et agréé en Roumanie (depuis 2006, n°060233). Api-Bioxal est commercialisé en paquets d'acide oxalique dihydraté de 35, 175 ou 350 g à diluer dans un sirop de sucre 50/50 pour le traitement de 10, 20 ou 100 ruches. Des vétérinaires peuvent le prescrire par le biais de la cascade. Le réseau d'importation vers la Belgique a été mis en place. Le BeeVital Hive clean (<http://www.beevital.com/page/pagina-beevital-hiveclean>) est un produit complexe contenant des acides citrique, oxalique et formique ainsi que de la propolis et des huiles essentielles. Il s'utilise pur à raison de 15 ml par colonie. Normalement, il peut également être prescrit de la même façon. Plus étonnant, l'importateur belge signalé sur leur site est Bijenhof.

Vous pourrez transmettre ces informations à votre vétérinaire si nécessaire.



Novembre

Décembre

Mortalités et affaiblissements

Depuis plusieurs années, on observe régulièrement des phénomènes anormaux en fin de saison et il faut rester vigilant. Si vous constatez des mortalités ou des affaiblissements significatifs, n'hésitez pas en faire part au CARI. C'est Noa Simon qui est en charge du projet d'échantillonnage et qui suit plus particulièrement ce dossier.

Nous attirons votre attention sur des renouvellements anormaux de reines qui ont été observés dans plusieurs ruchers en fin de saison. Dans de telles circonstances, il se peut que la colonie ne dispose pas de suffisamment d'abeilles d'hiver. Si ces colonies sont trop faibles pour l'hivernage, toute solution consistant à renforcer l'isolation sera privilégiée (bloc de chaleur...).